

Hauts-de-Seine : polémique autour du préfet Gardère, logé en HLM



Le préfet Alain Gardère aurait reçu son logement HLM de Puteaux dans des conditions douteuses.

C'est Christophe Grébert (MoDem), membre de l'opposition municipale puteolienne, qui a soulevé la question mardi dernier au Conseil de la ville. L' élu estime que " Monsieur Gardère a obtenu un gros piston de l'office HLM de Puteaux, présidé par la maire de Puteaux ".

Le préfet Alain Gardère – proche de Nicolas Sarkozy – est au centre d'une polémique concernant le logement HLM de 75 m² qui lui a été attribué à Puteaux (Hauts-de-Seine) pour un loyer mensuel de 2.000 euros. Il lui a été attribué par l'Office public de l'habitat (OPH) de la ville, présidé par la maire Joëlle Ceccaldi-Raynaud, membre du parti Les Républicains. Cependant, le haut fonctionnaire disposerait de revenus largement au-dessus des plafonds de ressources nécessaires pour bénéficier d'un logement social.

En effet, il aurait reconnu devant un juge toucher un salaire mensuel net de 9800 euros, une prime annuelle de 18.000 euros et 55.000 euros de revenus fonciers, selon Mediapart. Il serait même propriétaire avec son épouse, dont il est aujourd'hui séparé, de 10 appartements en région parisienne.

"Totalemment inacceptable"

"Cette situation (...) déroge aux règles d'attribution des logements sociaux, et est à ce titre totalement inacceptable", a dénoncé vendredi la ministre du Logement, Emmanuelle Cosse. En effet, le plafond pour le logement social concerné est fixé à 45 000 euros de revenus annuels pour un couple, lors de l'entrée dans les lieux, selon Le Monde. De plus, un HLM ne peut en principe pas être attribué à une personne qui possède déjà un logement correspondant à ses besoins.

Emmanuel Cosse a promis de vérifier cette attribution. L'Agence nationale de contrôle du logement social (Ancols) doit publier un rapport le 13 juillet, qui présentera les conclusions d'une enquête sur le fonctionnement de l'office HLM de Puteaux. De son côté, le préfet des Hauts-de-Seine, Yann Jounot, a demandé au maire de Puteaux de mettre fin à la situation.

Alain Gardère, ancien "grand flic" qui fut membre du cabinet de Claude Guéant au ministère de l'Intérieur, est interdit de tout emploi public depuis janvier, et est mis en examen notamment pour corruption passive, pour des faits commis lorsqu'il exerçait au Conseil national des activités privées de sécurité (Cnaps), instance chargée entre autres de délivrer des agréments aux entreprises de sécurité privée.

L'avocat du préfet assure que son client " ne bénéficie d'aucun avantage sur le plan pécunier " puisqu'il paye " un prix supérieur au marché pour cet appartement, qu'il n'a pas négocié ".

